



HAL
open science

Rennes à l'époque romaine. (Chapitre d'une encyclopédie de Rennes rédigé en 2011, mais dont la publication n'a pas été menée à terme par l'éditeur).

Dominique Pouille

► **To cite this version:**

Dominique Pouille. Rennes à l'époque romaine. (Chapitre d'une encyclopédie de Rennes rédigé en 2011, mais dont la publication n'a pas été menée à terme par l'éditeur).. 2019. hal-02396894

HAL Id: hal-02396894

<https://inrap.hal.science/hal-02396894>

Preprint submitted on 6 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rennes à l'époque romaine

Dominique Pouille Inrap, UMR 6566 du CNRS.

Chapitre d'une encyclopédie de Rennes rédigé en 2011, mais dont la publication n'a pas été menée à terme par l'éditeur.

Les origines de Rennes

La question des origines de Rennes a longtemps fait débat. On trouve les premières mentions de l'existence du peuple des Riédons dans les commentaires de la Guerre des Gaules. César les nomme à deux reprises et indique notamment au livre VII, 75, que Vercingétorix demande « vingt mille hommes à toutes les cités qui touchent à l'Océan et se nomment armoriques dans leur langue, entre autres les Coriosolites, Redones, Ambibarii, Caletes, Osismes, Lemovices, Unelles »

Certes, César évoque ici les Riédons mais non leur chef lieu. D'ailleurs, il est très probable que le stratège ne connaissait pas la géographie exacte des côtes occidentales de la Gaule et qui plus est de cette péninsule armoricaine située aux confins occidentales de l'empire. Pour les romains les peuples armoricains se confondaient vraisemblablement en une vaste entité aux limites floues. C'est probablement pour cette raison qu'ils étaient désignés comme « les peuples de la mer » dans ces récits de la conquête qui fut menée entre 58 et 51 avant notre ère. Environ trente années après la soumission de la Gaule, Auguste, qui deviendra ensuite le premier empereur romain organisera administrativement et politiquement les territoires conquis. Les *civitates* gallo-romaines perpétueront semble-t-il le plus souvent les cadres préexistants. C'est ainsi que l'on peut supposer que le territoire qui sera administré par Condate a repris en grande partie les limites de la tribu gauloise des Riédons. Pline l'Ancien les évoque alors comme étant une des cités de la Gaule Lyonnaise, l'une des trois provinces créées par Auguste. Son *Histoire Naturelle* ne permet toutefois de formuler aucune conclusion d'ordre géographique et ici encore, Condate est passée sous silence.

Finalement rien ne nous renseigne en ce qui concerne le chef lieu de la tribu Gauloise, jusqu'à ce que plus tard au milieu du IIe S. le géographe Ptolémée mentionne la ville elle-même : « Les Riedones dont la ville est Condate 20°40' 47°20' », en se trompant cependant en ce qui concerne sa localisation.

La ville est également nommée, mais sans précision aucune, dans l'*Itinéraire d'Antonin* (ITINERARIA ROMANA I), dans la *Notitia dignitatum* (chap XLII) et dans la *Notitia Galliarum*. Elle est enfin symbolisée le long d'un itinéraire routier sur la *Table de Peutinger*, cette copie médiévale d'une carte antique qui montre d'ailleurs que les romains avaient une perception de la topographie des côtes occidentales très erronée.

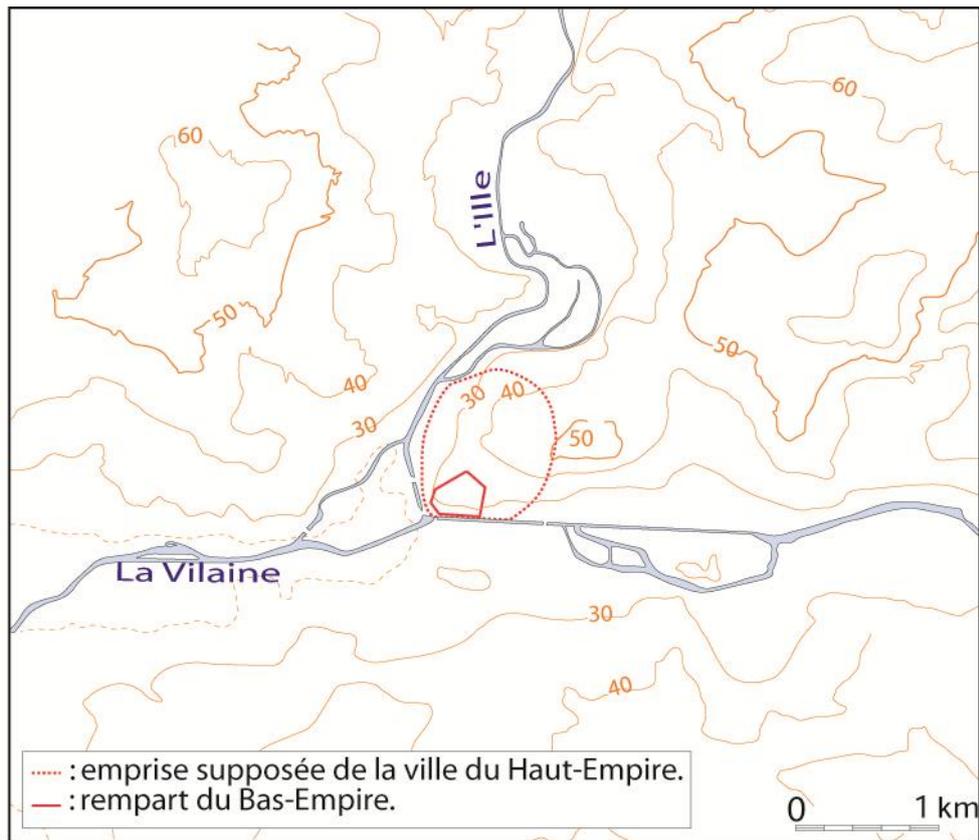


Localisation de Condate sur la carte de Peutinger

Le toponyme Condate

Dans la langue gauloise, le toponyme Condate, qui est assez répandu, désigne la confluence de deux cours d'eau. Ceci est confirmé par notre Condate des Riédons qui est située au confluent du fleuve Vilaine et de la petite rivière Ille. Encore récemment, en raison d'une topographie se prêtant vaguement au développement d'un site défensif, certains historiens n'ont pas hésité à évoquer « l'oppidum des Riédons ». Pour autant, malgré son nom d'origine indigène, jusqu'à ce jour aucune trace d'agglomération protohistorique n'a été retrouvée à Condate.

C'est sous cette forme que la ville est désignée au Haut Empire. Par la suite, sans doute au cours du III^e siècle, selon un processus qui semble s'être généralisé en Gaule, la ville prend le nom du peuple qu'elle administre. La « cité des *Riedones* » (le territoire), apparaît en tant que telle dans les inscriptions religieuses du II^e siècle. Sur les bornes miliaires du siècle suivant, l'appellation « *Civitas Riedonum* » a déjà remplacé le toponyme originel et désigne dorénavant le chef-lieu. Le nom actuel de la capitale bretonne en est directement hérité.



Topographie du site de Condé

L'emprise de la ville

L'existence de la ville antique, chef lieu de la cité des Riédons, mentionnée par les quelques documents antiques évoqués plus haut, est reconnue de longue date par les historiens et les chroniqueurs. Toutefois, pendant longtemps, c'est l'étendue ceinte de fortifications encore bien présentes au sein du paysage urbain jusqu'au XIX^e s., qui a été considérée comme l'antique capitale indiquée par Ptolémée. Dès le XVIII^e s., les écrits du Président de Robien, permettent de constater que les érudits de l'époque, en se fiant à quelques découvertes de vestiges archéologiques ainsi qu'aux restes de la muraille antique identifiés comme tels, avaient assez correctement apprécié l'étendue du site de Condé. Les très nombreuses découvertes archéologiques anciennes rapportées par les mentions figurant dans les bulletins des sociétés savantes, ainsi que les fouilles et diagnostics archéologiques préventifs effectués ces trente dernières années, nous indiquent en effet que la ville s'est développée sur les coteaux sud et ouest de la colline Saint-Melaine dont le sommet culmine à 55m. Il est possible d'affirmer aujourd'hui que l'urbanisation n'a pas gagné au-delà des deux cours d'eau. Ceci correspond à une surface maximale d'environ 90 hectares, qui place Condé dans la moyenne des villes de Gaule romaine. Ce chiffre correspond à l'extension maximale de l'agglomération lors de sa période d'apogée au cours du haut-Empire ; il n'est pas nécessairement représentatif de son importance réelle.

Pendant de longues années, une polémique concernant l'identification de l'espace qui pouvait être véritablement attribué à la ville opposa les érudits. Suite aux nombreuses découvertes effectuées le long des coteaux de l'Ille, les uns, comme De Robien, considéraient que le secteur urbain proprement dit se développait essentiellement à cet emplacement. Réfutant cette interprétation, au milieu du XIX^e s., A. Toulmouche préférait considérer la zone ceinte

de fortifications, comme l'emplacement initialement choisi par les romains pour édifier la ville, qui aurait, selon lui, été dotée de ses murailles dès l'origine. Les vestiges identifiés au-delà de cet emplacement, n'auraient alors appartenu qu'à de simples «*villae*» périphériques ou, à la rigueur, à des faubourgs construits plus tardivement, sous la protection des murs précédemment mentionnés.

La topographie générale du site

Le relief de la partie nord de la ville antique est approximativement reconnu aujourd'hui grâce aux multiples observations effectuées ces dernières années à la faveur des opérations d'archéologie préventive. A la différence de certaines villes, où les vestiges sont souvent beaucoup mieux conservés, à Rennes les niveaux antiques sont très fréquemment situés assez près du niveau du sol actuel. C'est notamment pour cette raison, que depuis la fin de l'antiquité, les bâtiments de Condate ont très souvent fait l'objet de récupérations de matériaux et que fréquemment lors des fouilles on constate que les maçonneries ont été épierrées. Ceci nous prive ainsi de précieuses informations qui permettraient de mieux percevoir la physionomie du chef-lieu de cité.

Illustrant ce propos, A. Toulmouche nous rapporte qu'un peu avant le milieu du XIX^e S., un entrepreneur effectuant des travaux rue de la Cochardière récupéra environ 1500 briques antiques dans les murs des constructions qu'il découvrit à cet emplacement. Il réutilisa alors ces matériaux sur d'autres chantiers rennais.

Dans certains secteurs de la ville d'aujourd'hui le sol de circulation est approximativement au même niveau qu'il y a deux mille ans. C'est par exemple le cas dans les terrains situés dans sa partie nord-est ou dans les environs de l'Hôtel-Dieu. Sur le parking de la Place Hoche, le sommet de la chaussée antique retrouvée en fouille affleurerait à 0,50m sous le bitume. A *contrario* il existe des secteurs où les vestiges sont scellés par un à deux mètres de remblais. C'est le cas dans des secteurs où la pente naturelle du terrain a été aménagée en terrasses dès l'antiquité afin d'en faciliter l'urbanisation, par exemple entre les rues, de Saint-Malo, de Dinan et Saint-Louis.

La physionomie de la ville

Jusqu'à encore assez récemment, malgré les nombreuses découvertes archéologiques effectuées un peu partout en ville, la représentation de la topographie urbaine antique était très sommaire. Dans son travail de D.E.S. concernant les Riédons, datant de 1960, mais publié en 1980, A.-M. Rouanet-Liesenfelt décrit encore les quartiers «*extra muros*», comme des espaces faiblement urbanisés, puisqu'elle insiste sur la présence de vastes demeures espacées par des jardins. Elle affirme également, en se fondant essentiellement sur le tracé «*irrégulier*» de la muraille tardive : «*La ville, avant même l'édification des remparts, n'avait pas le plan militaire ou le plan des villes romaines bâties à partir du *cardo* et du *decumanus*, mais ses maisons devaient être en désordre*».

En réalité, ce n'est qu'à partir du milieu des années 1970, suite aux travaux menés par l'équipe du laboratoire d'Archéologie de l'Université de Rennes II, dirigé par L. Pape, et malgré les mauvaises conditions dans lesquelles les recherches ont pu être effectuées, que l'on commença à s'apercevoir de la véritable densité d'occupation de ce secteur de la ville. A cette même époque, la confrontation entre les anciens plans urbains et les orientations des vestiges fouillés dans le secteur de la rue de Dinan, incite L. Pape à envisager qu'un certain nombre d'axes et de limites visibles sur ces documents ont dû pérenniser plus ou moins fidèlement l'organisation orthogonale que l'on observe dans la quasi totalité des villes antiques de Gaule.

C'est toutefois sans qu'aucune rue gallo-romaine ne soit très précisément localisée et étudiée, et ne puisse par conséquent la valider, que cette hypothèse est émise.

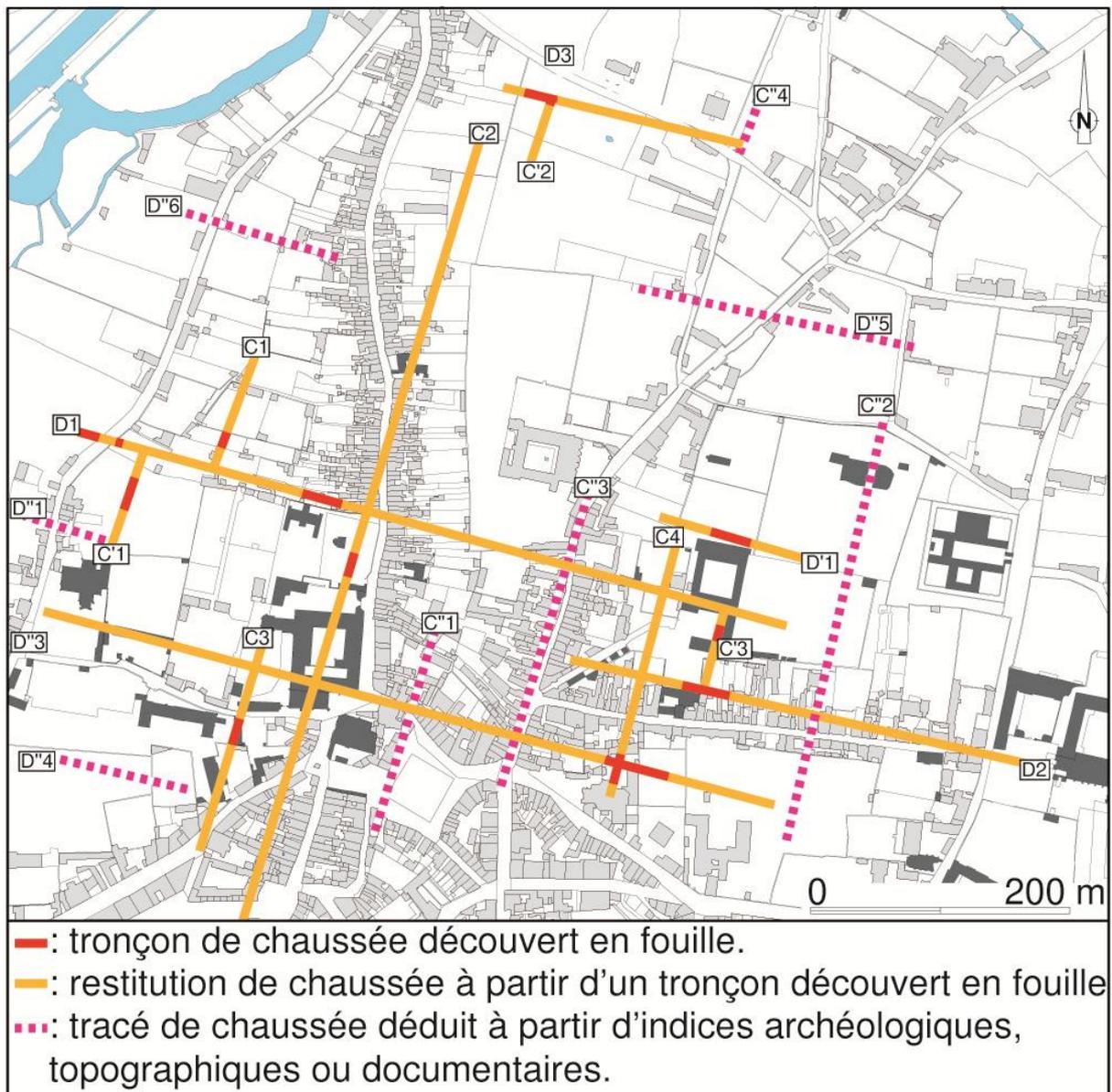
Aujourd'hui, les données accumulées à la faveur des opérations de fouilles récentes et des diagnostics permettent de reconsidérer cette question et fournissent une première approche de la trame viaire des quartiers nord de la ville. On y reconnaît un carroyage de rues assez régulier, où celles-ci se croisent à angle droit. L'ensemble est axé suivant un schéma directeur nord - nord-est. Les constructions qui ont pu être étudiées récemment respectent cette orientation.

La moitié sud correspond en revanche à un secteur protégé où n'ont jamais eu lieu de grands travaux. Par conséquent, cette partie de la ville antique n'est qu'exceptionnellement concernée par les opérations d'archéologie préventive et reste de ce fait dans l'ombre.

Les rues

Contrairement à l'idée que l'on s'en fait très souvent, les rues et ruelles des villes de Gaule n'étaient que très rarement pavées ou dallées. A Condate, les voiries sont généralement constituées de lits de pierraille et de graviers compactés. Pour composer ces chaussées, les graves tirées des anciens lits de l'Ille et de la Vilaine ont souvent été employées. Amalgamées dans une matrice argileuse, elles fournissaient des surfaces de roulement très résistantes mais souvent irrégulières. Les ornières et nids de poules causés notamment par la circulation des chariots y étaient nombreux. Plusieurs exemples fouillés, sur le parking de la Place Hoche, au 3-5 rue de Saint-Malo ou encore un peu plus récemment sur le site de la Visitation où un carrefour de rues entier a pu être étudié, nous montrent des rues bordées de fossés coffrés de bois. Les multiples recharges de la bande de roulement, accumulées entre le début du premier siècle (époque d'apparition de la plupart de ces rues) et le quatrième siècle (époque présumée de l'abandon de bon nombre d'entre-elles), constituent des stratigraphies atteignant souvent 0,60 à 0,80m d'épaisseur. Dans certains cas, comme sur l'important cardo qui se situait au 3-5 rue de Saint-Malo, l'épaisseur atteignait même 1,00m. L'importance de cette rue, sans doute l'une des principales de la ville, nous est révélée par sa largeur, par la nature du bâti qui la longe, et surtout par la présence au III^es. d'une porte monumentale malheureusement totalement démontée plus tard. A quelques mètres au nord de cette porte se situait un important carrefour de la ville. Le *decumanus* localisé à cet emplacement était bordé de galeries à colonnades comme l'a montré la fouille menée en 1988 sur le site de la ZAC Saint-Malo-Ille. Cette rue desservait les thermes publics de la rue d'Echange.

De multiples ruelles de faible largeur réparties assez régulièrement se raccordaient orthogonalement à ces rues. Elles permettaient, comme sur le site de la place Hoche ou de l'Hôpital Ambroise Paré, d'accéder dans les ilots et de desservir dans certains cas des cours intérieures autour desquelles des habitations ou des ateliers d'artisans étaient installés.



Les tracés des Rues antiques reconnues. D'après Pouille 2008



Vestiges de la rue (*Decumanus*) traversant le site de la Place Hoche. La Chaussée est ici coupée par un mur moderne. A gauche le trottoir/galerie est bien visible (cliché D. Pouille, Inrap).



Détail de l'empierrement de la chaussée du *decumanus* de la Place Hoche (cliché D. Pouille, Inrap).

Le bâti et les techniques de construction

Si l'on excepte les monuments publics, dont on n'a finalement retrouvé que très peu de vestiges à Rennes, on remarque que les constructions des premières phases d'urbanisation sont généralement à architecture de terre et de bois. Il s'agit le plus souvent de bâtiments quadrangulaires à parois à colombages reposant sur des sablières basses semi-enterrées ou posées à même le sol. Les emplacements de ces poutres supportant les parois sont retrouvés dans le sol sous la forme de négatifs contre lesquels les sols intérieurs, souvent en argile, viennent s'appuyer. Plusieurs exemples de ce type ont été mis en évidence lors des fouilles récentes. A plusieurs reprises, des emplacements de foyers, souvent localisés au milieu des pièces, ont été observés. A Rennes ce type d'architecture semble être majoritaire pendant la première moitié du I^{er}s. Les parties basses des parois se dégradant rapidement du fait de l'humidité, des reconstructions nombreuses peuvent être observées lors des fouilles. Pour remédier à cet inconvénient majeur, rapidement on voit des solins empierrés apparaître à la base des parois. Dès le milieu du I^{er}s. cette technique se généralise. De simples rangs de pierres alignées au début, ces solins deviennent de véritables petits murets (mur bahut), qui seront ensuite maçonnés au mortier tandis que leur hauteur s'accroît jusqu'à atteindre parfois près d'un mètre. Dans certains cas comme sur les fouilles du 3-5 de la rue de Saint-Malo, ou plus récemment sur le site de la Visitation, l'empreinte de la poutre sablière basse supportant le colombage a pu être observée dans le mortier couronnant le mur bahut. Dans ce type de construction, où les parois sont généralement assez peu épaisses, les colombages sont hourdés de terre. Celle-ci est maintenue par une armature constituée de baguettes de bois : le clayonnage. A l'extérieur l'ensemble est revêtu d'un enduit à base de chaux et de sable, qui unit la surface et confère au résultat un aspect soigné. Des fragments d'enduit blanc de ce type ont été retrouvés sur le site de la Place Hoche dans un niveau de paroi effondrée. La face interne pouvait quant à elle être recouverte d'enduits peints similaires à ceux qui décoraient également les constructions « en dur ».

A partir de la fin du I^{er}s. la base des murs des bâtiments est souvent un peu plus épaisse et systématiquement maçonnée au mortier de chaux. Dans certains cas les élévations sont encore réalisées en terre et bois comme précédemment, mais la mise en œuvre est un peu plus élaborée et respecte les mêmes règles d'architecture que celles qui sont appliquées aux constructions intégralement maçonnées. Il semblerait toutefois que dans de nombreux cas l'intégralité du rez-de-chaussée des maisons était « en dur », les étages pouvant alors être à colombages hourdés de terre.

En ce qui concerne les constructions maçonnées, leurs parois sont composées de moellons calibrés disposés en assises régulières. Les joints de mortier de chaux sont tirés au fer. Cette évolution des techniques engendre le développement d'ensembles de plus en plus importants. Dans certains quartiers on assiste d'ailleurs au fil du temps à des regroupements de propriétés permettant l'édification de vastes *domus* comme sur le site de la place Hoche ou l'Hôpital Ambroise Parée.

Dès les premières phases d'urbanisation la majeure partie du bâti semble être couvert de tuiles. Contrairement à ce qui a été souvent énoncé par le passé, en ville les toitures végétales devaient être exceptionnelles, ceci permettait de réduire la propagation des incendies, mais surtout il ne s'agissait pas d'une technique habituellement utilisée dans le monde romain.

En ce qui concerne les éléments d'architecture associés à ce bâti, on ne dispose actuellement que de peu de d'informations. On sait que la plupart des bâtiments élaborés intégraient des éléments sculptés en granite, en marbre ou en tuffeau, ainsi que des stucs. Mais, en dehors des blocs réemployés dans les fondations de la muraille du *castrum*, seuls quelques rares fragments de colonnes ou de corniches ont été retrouvés dans les fouilles récentes.

En ce qui concerne les sols, les registres sont tout aussi variés. Si les constructions rudimentaires à architecture de terre et de bois des premiers temps privilégient l'argile battue ou les cailloutis compactés, qui peuvent aisément être rechargés, certains détails relevés en fouille nous prouvent que les planchers étaient également couramment utilisés. Dans ce cas ces derniers n'étaient généralement pas au contact direct du sol afin d'être préservés du pourrissement. Un vide sanitaire parfois juste constitué par un support en lambourdes, mais pouvant également être plus conséquent, limitait les remontées d'humidité à l'intérieur des constructions. A Rennes, dans les premiers temps, les sols de mortier ou de béton de chaux solidement assis sur des hérissons de pierres étaient surtout réservés aux lieux destinés à accueillir du monde : lieux publics, boutiques, thermes ou espaces de réception. Petit à petit parallèlement à l'essor de l'*opus caementicium*, ils sont davantage utilisés. En revanche les sols en mosaïque semblent avoir été exceptionnels dans la région. A Condate, quelques tesselles noires et blanches ont été retrouvées dans des niveaux de remblais sur la fouille de la Zac Saint-Malo-Ille. Un petit fragment assemblé a quant à lui été extrait des fondations de la muraille du *castrum* au XIX^e s. rue de Juillet. En revanche à partir du II^e s., dans les habitations, il n'est pas rare de rencontrer des surfaces de circulation en mortier ou en béton de chaux même si les autres types de sols décrits précédemment se rencontrent encore communément jusqu'à la fin de l'antiquité.

Sur plusieurs sites, la présence de vestiges d'hypocaustes montre que certaines habitations aisées étaient pourvues de chauffages par le sol, voire même de petits thermes privés. Cette technique, très tôt maîtrisée par les romains, ne semble se répandre à Condate qu'à partir de la fin du I^{er} s. dans les habitats les plus cossus. Auparavant, de simples braseros ou foyers portatifs installés à même le sol ou sur de petits socles disposés au centre des pièces, étaient utilisés pour le chauffage et également pour la cuisson des aliments. Des cheminées intérieures, dont aucune n'a été retrouvée pour l'instant, devaient également exister, puisque des chenets en terre cuite ou en pierre ont également été retrouvés lors de certaines fouilles rennaises. Des petits fours domestiques circulaires à voûte de briques utilisés pour la cuisson des aliments ont également été retrouvés à plusieurs reprises. Sur le parking de la Place Hoche, la station de métro Sainte-Anne ou la fouille de l'hôpital Ambroise Paré, ils sont liés à des demeures assez vastes des II^e et III^e s., dont ils révèlent probablement l'emplacement des cuisines.



Dépotoir antique dans un des puits du Parking de la Place Hoche (cliché D. Pouille, Inrap).



Vestiges d'un four domestique sur la fouille de la station de métro place Sainte Anne (1998) (cliché D. Pouille, Inrap).



Vestiges d'une *domus* sur le parking de la Place Hoche (les murs épais et le puits sont modernes) (cliché D. Pouille, Inrap).

Les équipements

Dans de nombreuses villes de Gaule, des systèmes d'adduction d'eau sous pression sont identifiés dès le I^{er} s. Ces dispositifs permettent d'alimenter les monuments des eaux tels que les thermes ou des fontaines publiques jalonnant les rues. Dans bien des cas les demeures des notables bénéficient également de l'eau courante. A Rennes, la présence d'un aqueduc n'est pas certaine. En effet les observations claires permettant, comme à Carhaix par exemple, d'être affirmatif sur le sujet font cruellement défaut. Sur les terrains de l'Hôtel-Dieu des observations anciennes fort peu précises conduisent toutefois à s'interroger à ce propos. Non loin de là, une canalisation caractéristique en bois, assemblée par des frettes métalliques, a été observée en bordure d'un *decumanus*. Le tracé d'un conduit de captage pouvant être relié à celui-ci complétait l'installation. Plus récemment sur la fouille de la Visitation, des aménagements suggérant la présence d'un circuit d'adduction d'eau sous pression et d'une possible fontaine de rue ont été étudiés.

Malheureusement comme nous l'avons dit plus haut, toutes ces découvertes demeurent encore trop lacunaires pour pouvoir trancher définitivement à ce propos.

Dans tous les cas, si un circuit d'adduction public a un jour existé à Condate, il ne devait s'agir que d'un dispositif réduit qui n'a que peu marqué le paysage urbain.

Les nombreux puits à eau découverts sur les fouilles menées ces dernières années ne contrediront pas cette hypothèse. Bien qu'aucune pompe n'ait été retrouvée à ce jour, des indices montrent pourtant que certains de ces puits, comme sur le campus Hoche ou la station de métro Sainte-Anne, étaient équipés de dispositifs de pompage permettant d'alimenter la demeure voisine. Cette technique était parfaitement maîtrisée dans le monde romain.

Si l'on excepte le collecteur lié aux thermes publics de la rue de Dinan, dont nous reparlerons plus loin, aucun système d'égout public n'a été retrouvé à ce jour. Les eaux usées étaient

visiblement évacuées vers les fossés de bord de rue, en fonction de l'emplacement, se déversaient dans l'Ille ou dans la Vilaine.

La parure monumentale

A Rennes, les vestiges de bâtiments publics sont pour l'instant très peu nombreux. On connaît évidemment les fameuses inscriptions religieuses découvertes en réemploi dans la fondation de la muraille du *castrum*. Ces dernières sont aujourd'hui considérées comme provenant sans doute du principal sanctuaire de la cité des Riédons : un grand ensemble cultuel probablement similaire à celui du Haut-Bécherel en Corseul. L'emplacement de ce temple, vraisemblablement situé en périphérie de l'agglomération, comme chez les voisins Coriosolites, n'a pas été reconnu pour le moment. Du lapidaire architectural de grande taille a également été retrouvé à plusieurs reprises dans la fortification antique. Toutefois, dans ces derniers cas, l'identification des monuments dont proviennent ces blocs ne peut, la plupart du temps, être envisagée. Notons cependant quelques fragments de chapiteaux en tuffeau richement décorés dont les registres stylistiques, répondant aux canons en vigueur au début du I^{er} s., évoquent un temple précoce sans doute dédié au culte impérial.

Les autres monuments reconnus sont les thermes publics de la rue d'Echange. Ces derniers ont malheureusement été presque intégralement détruits en 1977 lors de la construction d'un collège, avant que les archéologues n'aient le temps de les étudier correctement. Une porte monumentale enjambant le *cardo* reconnu au 3-5 rue de Saint-Malo est également à signaler. Enfin l'angle sud-ouest d'un bâtiment aux murs de plus d'un mètre de large a également été observé à une centaine de mètres au nord de cet emplacement, au 52-56 de la rue de Dinan sans qu'il soit possible d'identifier la nature exacte de la construction.

L'artisanat

Les différentes fouilles et diagnostics menés ces dernières années montrent que, comme dans toutes les grandes villes antiques, l'artisanat occupe une place importante. Des ateliers de métallurgie du fer ou du bronze ont été retrouvés à plusieurs reprises. On mentionnera en particulier la présence d'un îlot entier voué à la métallurgie du fer s'étendant de la Place Hoche au site de la Visitation. Ces ateliers de forge spécialisés dans différents stades de travail du fer se sont surtout développés à cet emplacement entre le dernier quart du I^{er} s. et la fin du siècle suivant. Non loin des berges de l'Ille, dans le secteur de la rue de Dinan, à plusieurs reprises, ce sont des vestiges d'ateliers de potiers des I^{er} et II^e s., notamment révélés par les restes des fours, qui ont été mis au jour. Dans le même secteur, l'existence d'un atelier de coroplaste ayant sans doute produit une assez grande variété de copies de statuettes en terre blanche similaires à celles provenant de l'Allier doit également être signalée.



Four de potier du II^e siècle découvert rue de Dinan lors d'un diagnostic archéologique (cliché D. Pouille, Inrap).



Vestiges d'atelier de forgeron Parking de la Place Hoche (cliché D. Pouille, Inrap).

La muraille du *castrum*

Au sortir de la crise qui fit vaciller l'empire romain au cours de la 2nd moitié du III^e s., la plupart des villes de Gaule sont dans un état de délabrement avancé. Des quartiers entiers désertés par les populations sont abandonnés. Condate n'échappe pas au phénomène.

Sous l'impulsion de Rome, une vague de construction de murailles est entreprise dans de nombreux chefs-lieux de cités de Gaule. Beaucoup sont édifiés dans les années 280 à 310. Après les invasions qui ont ponctué la période précédente, le message délivré ici est clair : l'empire a repris le contrôle de la situation. Ces fortifications, ouvrage de prestige, ont non seulement un rôle défensif, mais elles illustrent également le renouveau de la cité. Vue de l'extérieur, la ville enceinte de ses hauts murs, symbole du pouvoir impérial et de la cité, étale sa magnificence retrouvée aux yeux des populations.

A cette époque, l'étendue du chef-lieu des Riédons sera considérablement réduite, en effet le *castrum* n'occupera plus que 10 hectares auxquels il faut ajouter quelques îlots construits persistant hors les murs.

Pour ce grand chantier, une bande de terrain de près de 100m de large et de 1200m de long est totalement dégagée au travers ce qui reste de l'ancienne ville. Cet espace comprend l'épaisseur du mur, 3,60 à 4,00m selon les points, un boulevard interne de 10 à 15m destiné à la circulation des troupes, et enfin un glacis défensif de 50 à 80m de largeur situé à la périphérie de l'ouvrage. La réalisation de cette percée à travers l'espace urbain fournit une bonne part des matériaux qui constitueront l'enceinte. Contrairement à ce qui a longtemps été supposé la vie continue à l'extérieur des murs. Malgré les ravages dus à la crise et l'abandon de nombreux bâtiments, certains noyaux d'habitat persistent et connaissent même un essor modéré au cours du IV^e s. Les fouilles récemment effectuées sur le site de la Visitation, ainsi qu'un diagnostic archéologique entrepris dans l'ancien couvent des Jacobins l'ont bien montré.

A Rennes, la face extérieure de la muraille est particulièrement soignée : surmontant une base en briques, l'élévation est constituée de lits de petits moellons de pierres alternant avec d'autres en briques. Comme au Mans, des motifs géométriques constitués de blocs de couleur différente décorent l'ensemble et contribuent à mettre en avant le rôle ostentatoire de cet ouvrage.

On retrouve également dans la fondation de ce mur des gros blocs de pierres ouvragés. Ces éléments, comme les fameuses inscriptions religieuses mentionnées plus haut, proviennent de monuments de la ville du Haut-Empire désaffectés. Les petits moellons ainsi que les quelques briques que l'on peut observer ont également en partie pour origine les constructions diverses rasées le long du tracé. D'autres récupérations de matériaux effectuées çà et là dans les bâtiments abandonnés des quartiers « hors les murs » ont également alimenté ce gigantesque chantier. Cette construction d'une grande qualité et d'une solidité à toute épreuve a traversé les siècles. Elle sera ainsi utilisée pendant tout le Moyen-Age, jusqu'à ce que la ville se dote de nouvelles murailles au XV^e s. C'est à partir de cette époque que sur une bonne partie de son tracé, dans les secteurs où elle n'est plus utile, la fortification antique sera petit à petit démontée et ses matériaux récupérés. Les reconstructions qui suivront le grand incendie de 1720 ainsi que les travaux urbains des XIX^e et XX^e s. finiront de faire disparaître la plupart de ces vestiges. Actuellement seuls quelques rares pans de cet ouvrage sont conservés et mis en valeur.



Face intérieure de la courtine de la muraille au n°3 rue de Juillet (cliché D. Pouille, Inrap).



Chapiteau en granit réutilisé dans la fondation de la muraille au n°3 rue de Juillet (cliché D. Pouille, Inrap).



Blocs d'architecture monumentale réemployés en fondation de la muraille Place Foch (cliché D. Pouille, Inrap).

Les nécropoles

A Rennes, deux nécropoles antiques remontant au haut empire ont été identifiées. La nécropole du Castel-Saint-Martin, située au nord et la nécropole de la colline du Thabor qui s'est développée en limite est de l'agglomération. Malheureusement les données concernant ces dernières sont essentiellement fournies par des mentions anciennes et demeurent par conséquent très vagues.

Seul le site du Castel-Saint-Martin a fait l'objet d'observations plus récentes mais toutefois très partielles. A l'occasion de la construction d'une vaste résidence, mais compte-tenu de la réalisation hâtive des terrassements, seules quelques observations ponctuelles ont pu être effectuées en octobre 1969, ainsi qu'occasionnellement au cours de l'année 1970. L'ensemble demeure toutefois imprécis : le rapport de fouille mentionne par exemple deux sarcophages en plomb, tandis que la notice publiée dans *Gallia* en dénombre quatre, dont deux seulement ont pu être récupérés. Dans l'un des deux cas le défunt était accompagné de mobilier funéraire : deux vases de verre, un aryballe à deux anses et décor de filets appliqués, ainsi qu'une petite fiole en verre de type Ising 103, étaient en effet placés près de la tête. Deux céramiques communes en pâte grisâtre ont également été exhumées à proximité immédiate. Malheureusement, compte-tenu des conditions dans lesquelles la découverte a été effectuée, aucun indice de la présence d'un quelconque monument funéraire n'a été noté. La datation proposée pour ces inhumations, établie à partir du mobilier en verre, les situe dans le courant du IV^e s. C'est sans doute à partir de la même époque qu'apparaissent également à cet emplacement des sépultures en pleine terre. Dans la parcelle voisine, le Parc des Tanneurs, où trois d'entre elles ont été récemment retrouvées, un petit gobelet de verre de type « Ising 96/106c », correspondant probablement à un dépôt funéraire, semble indiquer la présence d'une inhumation remontant au IV^e ou au V^e s.

Les informations concernant les tombes en pleine terre fouillées dans la parcelle du Castel Saint-Martin en 1970 sont assez peu explicites. Celles-ci ne semblent pas avoir fait l'objet d'études précises et toutes n'ont pas été relevées. Leur nombre total n'est pas exactement connu. Cependant le rapport de fouille en dénombre au moins neuf. Si l'on excepte trois grands clous de fer, découverts dans trois de ces sépultures, aucun mobilier funéraire n'a été découvert, ce qui ne permet guère de les dater précisément. Il a été admis, suite à la fouille, que l'essentiel des inhumations date du IV^e s. au VIII^e s., mais on sait, grâce à des mentions anciennes signalant notamment la présence d'urnes, que l'utilisation du site comme nécropole date du Haut-Empire. Aucun élément ne permet cependant de cerner plus précisément l'époque à laquelle celle-ci a été mise en place.

Les observations concernant la nécropole du Thabor sont assez nombreuses, mais les plus récentes remontent cependant à la fin du XIX^e s. Elles rendent essentiellement compte de la présence de sarcophages de calcaire coquillier et d'urnes funéraires, qui permettent de supposer que le site fut dévolu au monde des morts dès le Haut Empire. Les descriptions malheureusement peu précises relatant la découverte du fameux Trésor de la Préfecture datant de la fin du III^e s. ont souvent conduit à supposer que l'enfouissement était situé au sein même de la nécropole. Cependant, à proximité immédiate de ce dernier, seuls sont mentionnés des sarcophages de calcaire coquillier, qui sont évidemment nettement postérieurs au trésor. Compte-tenu de l'étendue de la zone fouillée, qui couvre plusieurs centaines de mètres carrés, rien n'autorise donc - ainsi que cela est souvent énoncé - à rattacher cet enfouissement à la nécropole du Haut Empire. Il serait plus vraisemblable de le relier à l'existence d'une demeure suburbaine, non perçue, installée dans le voisinage de cette dernière. Son emprise aurait par la suite été envahie par les tombes.

Conclusion

Rennes fut sans doute pendant longtemps l'un des chefs lieux de Gaule les moins bien connus. Il suffit pour s'en convaincre de feuilleter les actes du premier colloque d'archéologie urbaine de Tours édité en 1982 (Sanquer 1982). Seules deux pages résumant les travaux menés dans les années 1960 par A.-M. Rouanet y figuraient (Rouanet-Liesenfelt 1980). Ceux-ci, reposant essentiellement sur bon nombre d'observations souvent peu explicites des membres des sociétés savantes, ne permettaient pas de se forger une idée précise de la physionomie de la ville. Aujourd'hui, c'est essentiellement grâce au développement de l'archéologie préventive, qui a permis depuis 1985 d'étudier près de 25000m² de la ville antique, que ce tableau général de *Condate Riedonum* peut être proposé. Les données anciennes réinterprétées à la lumière des enseignements apportés par fouilles récentes sont souvent devenues beaucoup plus significatives. Certes de nombreuses zones d'ombre demeurent et des pans entiers de l'histoire de la cité antique restent méconnus, mais les travaux à venir permettront petit à petit de compléter ce gigantesque puzzle et sans doute de répondre à certaines questions restées en suspens.

Bibliographie

De Robien 1756 : ROBIEN Ch.-P. de, *Description historique topographique et naturelle de l'ancienne Armorique* (1^{ère} édition mise au point par J.-Y. Veillard), Joseph Floch imprimeur, 1953

Pouille 2008 : POUILLE D., *Rennes antique*, PUR, 2008.

Pape 1972 : PAPE L., « Rennes antique », dans *Histoire de Rennes*, Toulouse, 1972 (1^{ère} édition), p. 27-64.

Pape 1984 : PAPE L., « Rennes antique », dans *Histoire de Rennes*, Toulouse, 1984 (2^{ème} édition), p. 27-64.

Rouanet-Liesenfelt 1980 : ROUANET-LIESENFELT A.-M., *La civilisation des Riedones*, (2^{ème} supplément à *Archéologie en Bretagne*) 1980.

Sanquer 1982 : SANQUER R., « Rennes », dans *Archéologie urbaine : colloque international de Tours, 17-20 nov. 1980*, Paris 1982, p. 657-660.

Toulmouche 1847 : TOULMOUCHE A., *Histoire archéologique de l'époque gallo-romaine de la ville de Rennes*, Rennes, 1847